



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-125374>

Département(s) de publication : **28**

Annonce n° **25-125374**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Chartres (28)

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : 25V036 - Traitement contre la prolifération de la légionnelle

Description : 25V036 - Traitement contre la prolifération de la légionnelle

Identifiant de la procédure : c05a280a-2bf9-4981-b393-0776da0c3490

Identifiant interne : 25V036

Type de procédure : Négociée sans mise en concurrence préalable

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90920000 Services d'hygiénisation d'installations

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Eure-et-Loir (FRB02)

Pays : France

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 12 mois ou jusqu'à ce que le montant maximum de la période initiale soit atteint, il est reconductible tacitement 3 fois pour une durée de 12 mois à chaque fois ou jusqu'à atteinte du montant maximum. La consultation fait l'objet d'un groupement de commande avec Chartres métropole (www.chartres-metropole.fr), le CIAS de Chartres

métropole (www.chartres-metropole.fr), le CCAS de la Ville de Chartres(www.chartres.fr) et la SPL Chartres Aménagement. La répartition du montant maximum est indiquée dans le cahier des charges.

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Marché sans publicité ni mise en concurrence après infructuosité d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Les pièces du marché seront communiquées sur demande écrite adressée à : par voie postale à Mairie de Chartres - service Commande publique - place des Halles - 28019 Chartres Cedex ou par courriel à marches.publics@agglo-ville.chartres.fr. La communication des pièces du marché se fera dans le respect des secrets protégés par la loi.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : 25V036 Traitement contre la prolifération de la légionnelle

Description : 25V036 Traitement contre la prolifération de la légionnelle. La nature et quantité et les besoins sont indiqués dans le cahier des charges. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de 9 000 HT par période d'exécution soit un total de 36 000 HT.

Identifiant interne : 25V036

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90920000 Services d'hygiénisation d'installations

Options :

Description des options : L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 12 mois ou jusqu'à ce que le montant maximum de la période initiale soit atteint, il est reconductible tacitement 3 fois pour une durée de 12 mois à chaque fois ou jusqu'à atteinte du montant maximum. Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application de la procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Eure-et-Loir (FRB02)

Pays : France

Informations complémentaires : Territoire de chaque membre du groupement de commande. Le lieu sera précisé dans chaque bon de commande.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 36,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants et R.551-7 à R.551-10 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne ", qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Autres acheteurs : La consultation fait l'objet d'un groupement de commande avec Chartres métropole : Place des Halles 28000 Chartres, FRB02, SIRET 20003318100013, www.chartres-metropole.fr), CCAS de la Ville de Chartres(www.chartres.fr): SIRET 26280049300013/FRB02, CIAS de Chartres métropole: SIRET 20006931800018 / FRB02 SPL chartres Aménagement: SIRET 51495010400018/FRB02. La répartition du montant maximum est indiquée dans l'acte d'engagement.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Chartres (28)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Chartres (28)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation qui signe le marché : Ville de Chartres (28)

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 36,000 Euro

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 36,000 Euro

Attribution directe :

Justification de l'attribution directe : Aucune offre, demande de participation ou candidature appropriée n'a été reçue en réponse à un avis antérieur

Autre justification : Ce lot a fait l'objet d'une première procédure en appel d'offres ouvert, il a été déclaré infructueux pour absence de pli.

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 36,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ARES SOLUTIONS FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : ARES SOLUTIONS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 16,495 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025133

Titre : traitement contre la prolifération de la légionnelle (lot 2)

Date de conclusion du marché : 10/11/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Chartres (28)

Numéro d'enregistrement : 21280085800012

Département : Commande publique

Adresse postale : Place des halles

Ville : Chartres

Code postal : 28019

Subdivision pays (NUTS) : Eure-et-Loir (FRB02)

Pays : France

Adresse électronique : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr

Téléphone : +33 237234064

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.chartres.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif d'Orléans

Numéro d'enregistrement : 17450005800022

Adresse postale : 28 rue de la Bretonnerie

Ville : Orléans cedex 1

Code postal : 45057

Subdivision pays (NUTS) : Loiret (FRB06)

Pays : France

Point de contact : Greffe du Tribunal

Adresse électronique : greffe.ta-orleans@juradm.fr

Téléphone : +33 238775900

Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.telerecours.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : ARES SOLUTIONS FRANCE

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 44810122000037

Adresse postale : 4 rue du Danemark, Porte Océane

Ville : AURAY

Code postal : 56400

Subdivision pays (NUTS) : Morbihan (FRH04)

Pays : France

Adresse électronique : contact@ares-solutions.com

Téléphone : +33 297242927

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 15b87a01-c766-4697-a3a7-f9c005338a6b - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 12/11/2025 à 12:46

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/11/2025